

PAT de Haute-Corrèze Communauté

Date de la dernière actualisation : 02/04/2026



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2025
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2025

Territoire Caractéristiques et enjeux du territoire

Nouvelle-Aquitaine

Corrèze

Creuse

Le territoire de Haute-Corrèze Communauté (HCC) fait face à de nombreux enjeux.

C'est un territoire à dominante agricole qui possède 673 exploitations d'une SAU moyenne de 92.5 ha. Les agriculteur-rices représentent 3.3% de la population active. La part des petites exploitations est de 39% et la part des moyennes exploitations est de 47%. Bien qu'aujourd'hui, la part des petites et moyennes exploitations soit prédominante, la SAU ne cesse d'augmenter, au détriment du nombre d'exploitations qui diminue. Les exploitations sont majoritairement des exploitations individuelles (457/673). On retrouve également de nombreux GAEC (158/673). Enfin, l'âge moyen des chef-fes d'exploitation est de 50 ans ce qui pose la question de la transmission des exploitations. HCC est une terre d'élevage avec un système extensif de plein air prédominant. Les deux activités agricoles principales sont l'élevage de bovins viande (420/569 élevages) et l'élevage d'ovins/caprins. 21 exploitations sont en polyculture élevage. 83 exploitations ne produisent que des cultures dont 58 en grandes cultures. 51 exploitations sont en agriculture biologique et 140 possèdent des SIQO. 49 exploitations possèdent également une activité de transformation. Enfin, 106 exploitations réalisent de la vente en circuit court. Les exploitations étant majoritairement extensives, l'impact environnementales est moindre par rapport à d'autres territoires. Cependant, la part des exploitation en bio est faible par rapport à la moyenne nationale et l'élevage présente un impact non négligeable.

Si l'on met en parallèle la production et la demande, on s'aperçoit que la production n'est pas assez diversifiée pour répondre à tous les besoins. Sur les 62 000 ha de terres agricoles, seulement 18ha sont destinés à la production de fruits et légumes. Le cheptel s'élève à 69000 UGB. Sur ces 69 000 UGB : 90% sont des bovins, 3.3% sont des porcins, 5.2% sont des ovins, 1.1 % sont des volailles et 0.4% sont des caprins. En l'état, 81% de la consommation alimentaire pourrait être couverte par la production locale. La spécialisation de la production conduit à une inadéquation entre les productions et les besoins des habitant-es.

Un autre enjeu du territoire est lié au caractère très rural de celui-ci. La densité moyenne de HCC ne cesse de diminuer, incluant la part des jeunes de 15-24 ans qui diminue elle aussi. La faible densité des habitant-es est couplée à la faible densité des services. La médiane du revenu disponible par unité de consommation est de 21 480 euros, soit inférieur de 10% par rapport à la médiane en Nouvelle-Aquitaine. D'autres facteurs sont à prendre en compte en dehors de cette précarité financière comme la faible densité des services et la dépendance à la voiture, du fait de la ruralité du territoire et de l'absence de transport en commun favorisant l'isolement.

Enfin de nombreux enjeux existent également dans le secteur de la restauration collective. D'après les chiffres publiés sur le site "ma cantine", en 2023, les cantines ont réussi à atteindre 4% de produits d'origine AB et 13% de produits durables et de qualité (hors bio). De plus, parmi les 20 cantines qui ont commencé un diagnostic, l'objectif de diversification des menus est atteint à 35%. Les objectifs sont donc loin d'être atteints puisque la loi EGAlim impose un pourcentage de 50 % de produits durables, dont au moins 20% issus de l'AB.

Chiffres clés du territoire



Contexte

32 003 habitants
70 communes
17,80 habitants/km²
1 798,42km² de communes
325,64 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

8,18% de chômage
20 880€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

6 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,03 associations par 10 km²
0,19 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

62 449,30 hectares de SAU
34,72% de SAU
dont 7,26% de SAU en bio
dont 0,09% de légumineuses
dont 82,92% de prairies permanentes



Structures agricoles

673 exploitations

69 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau

Taux de nitrates inférieur à 10 mg par litre d'eau

0,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

54,14 de haie/ha de SAU



Distribution

47 enseignes de distribution

dont 10 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

338 emplois dans la transformation

+0,30% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

41 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 20 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Haute-Corrèze Communauté (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

COPIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › Agence D'attractivité et d'Aménagement de la Creuse

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › EPL d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Haute-Corrèze

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Terre de Liens
- › Chambre d'agriculture de la Corrèze
- › Interbio Nouvelle-Aquitaine
- › Associations de producteur·ices
- › Bio Nouvelle-Aquitaine
- › Association pour le pastoralisme de la montagne limousine
- › ADEAR Limousin

Acteurs de la santé

- › Contrat Locale de Santé de Haute-Corrèze Communauté

Acteurs du social

- › Fondation Jacques Chirac
- › Banque alimentaire de Corrèze
- › Resto du Coeur d'Ussel
- › Epicerie sociale et solidaire de Meymac
- › Epicerie sociale et solidaire d'Ussel
- › CCAS d'Ussel

Acteurs environnementaux

- › Parc Naturel Régional de Millevaches

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Autres


- › ADEME


Les objectifs stratégiques du projet


Mettre en valeur et consolider les initiatives en cours (initiatives portées par HCC, un partenaire, ou tout autre structure du territoire)
Développer de nouvelles actions en cohérence avec les axes thématiques du PAT


Instaurer une gouvernance partagée entre tous les acteurs afin de déployer une dynamique forte sur le territoire, en veillant à intégrer des publics peu mobilisés sur ces questions

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture urbaine	Structurer le système agricole autour d'une mutualisation des moyens, outils et savoir faire et participer à la transition des systèmes agricoles	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Mettre en valeur et fédérer les acteurs autour d'initiatives locales	Action en cours
	Organisation des filières	Agir pour le maintien d'une activité d'abattage multi-espèces de proximité	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité géographique	Favoriser l'accessibilité physique des habitant·es en améliorant l'accès aux points de vente et/ ou aux associations d'aide alimentaire	Action en cours
	Actions d'accessibilité sociale	Apporter du soutien aux associations d'aide alimentaires	Action en cours
	Actions d'accessibilité sociale	Favoriser la distribution de produits frais et locaux dans les associations de lutte contre la précarité alimentaire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte biodéchets dans les établissements de restauration collective	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Accompagnement de la restauration collective à l'augmentation de leur approvisionnement en produits locaux	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Aider les établissements de restauration collective à atteindre leurs objectifs de loi EGAlim	Action programmée

Évaluation

Coopération Coopération inter-PAT

Oui

Haute-Corrèze Communauté étant composée de communes creusoises, elle supporte financièrement le PAT de la Creuse, portée par l'Agence de l'Attractivité et de l'Aménagement (AAA2.3), en leur fournissant une contribution annuelle. L'AAA2.3 fait partie des partenaires du projet, est invitée au COPIL et à la gouvernance du projet.

Des actions en lien notamment avec le PAT de la Creuse pourront donc être envisagées.

Coopération interterritoriale

Oui

Le PAT a été lauréat d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le cabinet d'étude "Territoire de Démocratie Alimentaire" sur les questions de gouvernance du projet, de démocratie alimentaire et de participation citoyenne. Durant 2 ans, des échanges avec des territoires portant un PAT de niveau 1 et d'autres, portant un PAT de niveau 2 sont prévus afin de partager nos expériences. Des échanges avec le réseau PQN-A se font également régulièrement.

PAT membre des réseaux

> Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

> Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

> Autres

Fonds propres

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Marie Ravet

05 87 31 00 67

mravet@hautecorrezecommunauté.fr

Direction Action Territoriale et Economie

Cheffe de projet Alimentation & Agriculture

23 parc Activité du Bois St Michel

19200 Ussel

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)